



## **Expérience des PME en normalisation, essais et certification**

Loucas GOURTSOYANNIS

NORMAPME

4, rue Jacques de Lalaing, B-1040 Bruxelles

Les entrepreneurs de PME et les artisans traditionnels éprouvent des difficultés à connaître les normes qu'ils doivent utiliser, à les appliquer correctement quand ils les connaissent et à assumer les coûts relativement élevés des essais et de la certification.

Le nombre de normes en santé et sécurité, de réglementations relatives à l'environnement, et d'obligations de se conformer à des règles portant sur des activités non centrales pour l'entreprise ne cesse d'augmenter.

Les PME et les artisans considèrent que leur haut niveau de compétence, qui est garanti par le niveau de formation et l'expérience acquise au travail (au moins dans certains des grands pays européens), est une garantie suffisante pour la sécurité des produits et des conditions de travail.

D'autres moyens appropriés peuvent être envisagés, comme par exemple des modules simplifiés de mise en oeuvre des normes et des règlements sur la santé et la sécurité au travail, adaptés au secteur et à la taille de l'entreprise et applicables de façon simple et peu coûteuse. L'existence et l'utilisation des tels documents pourraient garantir aux PME et aux artisans la possibilité de continuer à travailler de façon compétitive, sûre et économique.